

LIMITER l'imperméabilisation des sols

Qu'est ce que l'imperméabilisation? Quelles en sont les conséquences?

L'imperméabilisation résulte de l'artificialisation des sols par la mise en œuvre de projet d'aménagement (ou le maintien à nu des sols agricoles l'hiver).

Avec l'implantation des constructions et la réalisation de routes et de surfaces de stationnement, le sol ne peut plus remplir ses fonctions naturelles. L'eau ne peut ni s'infiltrer, ni s'évaporer, le ruissellement (et surtout la vitesse de ruissellement) s'accroît, avec pour conséquence des inondations, coulées de boue... L'artificialisation des sols s'accompagne également d'une fragmentation et d'un cloisonnement des milieux naturels, défavorables à de nombreuses espèces.

C'est pourquoi, conformément à la Loi sur l'Eau, tout projet d'aménagement d'une surface supérieure à 1 hectare doit mettre en place un ouvrage de régulation des eaux pluviales, pour ne pas aggraver la situation précédente l'aménagement de la parcelle.



Comment lutter contre le ruissellement?

Récupérer ses eaux de toitures

Vous pouvez mettre en place dans le cadre de votre projet, une citerne de récupération des eaux de pluies avec un rejet du trop plein vers le réseau public des eaux pluviales. L'eau peut servir, avec la mise en place d'un réseau indépendant, pour les toilettes, le nettoyage des véhicules et l'entretien des espaces verts de votre parcelle.



Aménager des bandes vertes, plantées ou non en limite séparative ou entre les bandes de stationnement

Ces bandes peuvent être profilées comme des noues, d'une profondeur de 30cm sur une largeur minimale d'un mètre. Leur rôle est de ralentir l'écoulement des eaux de surface. L'exutoire doit être raccordé au réseau public.



Des plantations de types saules nains (*Salix purpurea nana*, H 1.00m maximum, L 1.50m) cornouillers (*Cornus sanguinea* H. 1.50 x1.50m) ou encore des graminées (*Carex*, *Phalaris*, *Pennisetum*, *Molina*...), dont l'entretien se résume à une coupe annuelle, peuvent y être plantées.

Pour améliorer leur capacité d'infiltration, ces bandes peuvent être composées de 60% de grave 20/40.



Réaliser des jardins de pluie

Il s'agit ici d'infiltrer les eaux pluviales dans l'horizon végétal, les 50 premiers cm.

LIMITER l'imperméabilisation des sols

Comment lutter contre l'imperméabilisation?:

Peu fréquente mais très efficace, même sur les toitures en pente (max 30%), les bandes pré-végétalisées ont une excellente capacité de rétention hydraulique. Les toitures vertes rejettent nettement moins d'eau que les toitures traditionnelles lors d'averses intenses et la qualité des eaux rejetées est également meilleure. Ce sont également de nouveaux espaces de biodiversité.



En dehors du bâtiment, les espaces de circulation sont les plus générateurs d'imperméabilisation. Les espaces circulés ou les espaces de stationnement peuvent être hiérarchisés et traités différemment.



Revêtements possibles:

Pour les allées d'accès :

On peut envisager une allée gravillonnée, avec ou sans bande centrale engazonnée, des revêtement type stabilisé renforcé ou macadam à l'ancienne (aspect béton) ou encore des revêtements granulats/résine (aspect enrobé).



Pour les places handicapés: de l'enrobé ou du béton désactivé.

Pour les places d'usage fréquent :

Classiquement, on pense à l'enrobé, ou au béton désactivé. Pour limiter l'imperméabilisation, on peut également mettre en œuvre:

- des dalles alvéolées gravillonnées,
- des pavés béton à joint creux gravillonnés
- une bande centrale engazonnée ou empierrée avec du 20/40 (mélange terre(30%)/pierre+gazon).

En dehors du dernier exemple, sur les surfaces fortement sollicitées, éviter l'engazonnement.



Pour les places occasionnelles :

Ces places de stationnement, ou espaces de stockage, pourront être traités sur un simple mélange pierre/gazon, ou un mélange damé de 0/31.5 (type macadam à l'ancienne).



La maîtrise de l'imperméabilisation est un enjeu majeur,
http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/proprietaire_pluvial.php